



convocation titre de séjour

Par **cmoi60**, le **18/05/2010** à **09:20**

Bonjour,

Voilà je vous explique brièvement le sujet, mon concubin étant algérien a demandé sa carte de séjour en octobre 2009 à ce jour nous avons aucune nouvelle sauf que nous avons eu il n'y a pas longtemps un enquêteur de préfecture pour voir s'il réside bien à l'adresse déclarée et savoir si il avait un enfant portant son nom.

Mais la semaine dernière nous avons reçu une convocation de l'hôtel de police pour motif "titre de séjour" est-il normal de recevoir cette convocation et surtout pourquoi?

J'ai peur qu'il soit reconduit à la frontière...

J'ai téléphoné à la préfecture hier la dame m'a dit que sa carte de séjour est en signature, mais ce qui me semble louche c'est qu'il n'a pas encore passé la visite médicale, je suis vraiment perdu aidez-moi svp car je ne supporterai pas qu'il soit reconduit et me retrouver seul avec notre enfant, aidez-moi conseillez-moi svp merci d'avance.

Par **WAEL**, le **23/05/2010** à **18:17**

c'est vrai que c'est louche car normalement la visite médicale et toujours la première bonne chance à toi ;